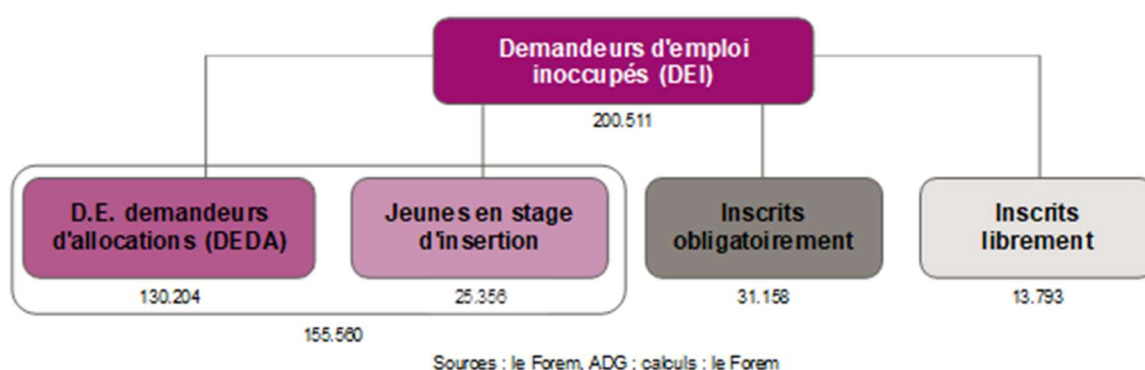


LES CHIFFRES DE LA DEMANDE D'EMPLOI – Mars 2019

Ce mois de mars constitue le 58^{ème} mois de baisse du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Wallonie. Ainsi, la région enregistre 2.278 personnes de moins par rapport à mars 2018, soit un recul d'1,1 %.

Fin mars 2019, la Wallonie compte 130.204 demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations (dont 1.501 en Communauté germanophone) et 25.356 jeunes en stage d'insertion professionnelle (dont 142 en Communauté germanophone). À ceux-ci s'ajoutent d'autres demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.) : 31.158 personnes inscrites obligatoirement et 13.793 demandeurs d'emploi qui se sont librement inscrits, pour un total de 200.511 D.E.I. Ceux-ci représentent 12,7 % de la population active wallonne.



Parmi ces 200.501 D.E.I. wallons :

- 53 % sont des hommes ;
- 18 % sont âgés de moins de 25 ans, 27 % ont 50 ans et plus ;
- 47 % sont au plus diplômés de l'enseignement secondaire du 2^{ème} degré ;
- 26 % sont inoccupés depuis moins de six mois et 39 % depuis deux ans et plus.

4.334 demandeurs d'emploi de moins qu'en février 2019 (écart mensuel)

Entre fin février et fin mars 2019, le nombre de D.E.I. a diminué de 2,1 %, ce qui équivaut à 4.334 personnes de moins dans la demande d'emploi wallonne.

2.278 demandeurs d'emploi de moins qu'en mars 2018 (écart annuel)

La demande d'emploi wallonne demeure en recul à un an d'écart. À la fin du mois de mars 2019, le nombre de D.E.I. enregistre une diminution de 1,1 %, correspondant à 2.278 personnes de moins qu'un an auparavant.

La baisse à un an d'écart concerne presque toutes les catégories administratives de demandeurs d'emploi :

- demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations : - 6,9 % (soit - 9.707 personnes) ;
- jeunes en stage d'insertion : - 12 % (soit - 3.458 personnes) ;
- demandeurs d'emploi inscrits librement : - 1,5 % (soit - 203 personnes) ;
- demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement : + 55,3 % (soit + 11.090 personnes).

Rappelons que cette dernière hausse est simplement attribuable à la réintégration dans la demande d'emploi des D.E. inscrits à la demande des CPAS, ce qui affecte encore les évolutions annuelles.

Les diminutions de la demande d'emploi les plus marquées à un an d'écart concernent les D.E.I. âgés de 25 ans à moins de 30 ans (- 7,3 %), ainsi que les jeunes de moins de 25 ans (- 5,8 %).

Concernant la durée d'inoccupation, la demande d'emploi augmente sur base annuelle parmi les personnes le plus récemment entrées dans la demande d'emploi (+ 4,8 % de personnes comptant moins de six mois d'inoccupation), ainsi que parmi celles inoccupées depuis un an à moins de deux ans (+ 0,4 %).

Les autres classes de durées d'inoccupation sont en recul sur base annuelle : - 7,5 % chez les personnes inoccupées depuis six mois à moins d'un an, - 2,7 % entre deux ans et moins de cinq ans d'inoccupation, - 2,6 % auprès de celles inoccupées depuis cinq ans et plus.